



Forum de la DAP

Publication du code pénitentiaire : un nouvel outil, au service de tous

9 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 30



CODE PÉNITENTIAIRE

ÉDITION
MAI 2022

9 h 00 Introduction

- Mots d'accueil par M. Stéphane Braconnier, président de Paris-Panthéon-Assas Université.
- Propos introductifs par M. Laurent Ridet, Directeur de l'administration pénitentiaire.
- Lancement de la matinée par M. Didier Rebut, directeur de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris.

9 h 30 La genèse du code pénitentiaire

- *Aux fondements historiques du code* par M. Jean-Lucien Sanchez, chargé d'études en histoire au Laboratoire de recherche et d'innovation de la DAP.
- *Aux fondements légistiques du code* par M. Pierre Bilger, adjoint au sous-directeur de l'expertise de la DAP, Mme Sadia Aguedal, auditrice de justice et Mme Marion Wagner, chargée d'études en droit au Laboratoire de recherche et d'innovation de la DAP.

10 h 45 Table ronde L'avenir du code pénitentiaire : l'avis des professionnels en trois questions

Animation et modération de la table : Mme Marthe Bouchet, professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13) et membre associée à l'ICP,

- Mme Aurélie Boutin, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP 94),
- Mme Marion Georget, directrice des services pénitentiaires (maison d'arrêt pour femmes de Fresnes),
- Mme Amélie Morineau, avocate au barreau de Paris, présidente de l'Association des Avocats pour la Défense des Droits des Détenus (A3D),
- M. Bertrand Boutou, président de la 1^{ère} chambre, Tribunal administratif d'Amiens,
- M. André Ferragne, Secrétaire général du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL).